

B.8

## DIFFUSION RESTREINTE

Collège Interarmées de Défense

Juin 1994

ETUDE PARTICULIERE A OPTION  
COMITE B8

**QUEL CONCEPT POUR BATIR UN OUTIL DE  
DISSUASION POUR LA FRANCE ?**

**DIRECTEUR D'ETUDE**

Capitaine de Vaisseau de LA HAYE (EMM)

**COMITE**

Capitaine de Corvette GERONDE (rapporteur)

Lieutenant-Colonel (Air) MOISY

Chef d'Escadron (Terre) BIEQUE

**DIFFUSION RESTREINTE**

Ce document ne doit être communiqué  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.

## SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

I ASPECTS SOCIOCULTURELS D'UN CONCEPT DE DISSUASION

II LE NOUVEAU PAYSAGE GEOPOLITIQUE ET STRATEGIQUE

III VERS UNE REDEFINITION DU CONCEPT DE DISSUASION NUCLEAIRE

CONCLUSION

ANNEXE

**DIFFUSION RESTREINTE**

Ce document est communiqué  
qu'aux personnes autorisées pour le connaître.

## AVANT-PROPOS

Depuis une trentaine d'années, la dissuasion nucléaire est au centre du dispositif de défense de la France.

L'effort nucléaire français a été entrepris dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Sa double finalité civile et militaire a été soulignée par la création, auprès du Commissariat à l'Energie Atomique, de la Direction des Applications Militaires (CEA/DAM). La décision de se doter de la bombe a été prise par le gouvernement de Guy Mollet, au début du drame algérien, et confortée par le malheureux épisode de l'expédition franco-britannique de Suez. Le premier essai intervient en 1961, sous le gouvernement du général de Gaulle.

Dans l'environnement international de l'époque, la France a construit progressivement son concept de dissuasion nucléaire stratégique et assis sa doctrine d'emploi de l'arme atomique sur les cinq principes fondamentaux suivants:

- **La notion d'intérêt vital**, aisément compréhensible mais difficile à définir précisément. Cette notion ambiguë donne au Président de la République, seul responsable de la décision ultime, une grande latitude politique en laissant l'agresseur éventuel dans une incertitude stratégique peu confortable.
- **Le non-emploi de l'arme atomique.** *"La dissuasion est l'art suprême de déployer la force pour en éviter l'emploi. Il faut pour obtenir la paix perpétuelle que la guerre puisse éclater à tout moment: c'est là le paradoxe de la dissuasion."* Il s'agit d'une arme à la disposition du politique et uniquement du politique. Son emploi sur le champ de bataille pour obtenir un effet militaire est normalement écarté.
- **Le concept de l'ultime avertissement** qui consiste en une frappe nucléaire limitée contre des objectifs militaires, affirmant ainsi la détermination de la France à s'engager jusqu'à l'emploi massif de ses forces nucléaires.
- **Le principe de suffisance** qui nécessite un seuil de puissance minimal afin de conserver la capacité de représailles massives propres à perturber le calcul stratégique d'un adversaire éventuel, et à le faire renoncer à une agression.
- **la défense omnidirectionnelle:** la dissuasion s'exerce à l'égard de tout agresseur, même si elle était antérieurement destinée principalement à contrer la menace soviétique.

Ces principes ont été validés par les nations nucléaires dans le jeu des relations internationales, et s'appliquaient jusque-là dans une logique bipolaire pour laquelle, in fine, ils avaient été imaginés. Cette logique a aujourd'hui disparu et le nombre de participants au dialogue nucléaire a augmenté. Les règles du jeu nucléaire se sont complexifiées dans la forme et dans le fond.

**DIFFUSION RESTREINTE**

Ce document est communiqué  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.

## INTRODUCTION

L'ancien ordre mondial a disparu avec l'effondrement, pour la première fois dans l'Histoire contemporaine, d'un Etat nucléaire.

Le relatif confort de la logique bipolaire avait fini par banaliser la guerre froide et les terribles arsenaux s'étaient mutuellement neutralisés en parvenant à un subtil équilibre de la terreur. Dans ce contexte, la France, dotée de l'arme atomique, se sentait à l'aise dans son statut de "*moyenne grande puissance*".

Cette logique a aujourd'hui éclaté en une multitude de logiques et parfois, en une multitude d'illogismes. La menace que représentait le monde soviétique a-t-elle aujourd'hui disparue avec l'émergence d'une nouvelle Russie? Rien n'est moins sûr. Outre La Russie, l'Ukraine, le Kazakhstan et la Biélorussie ont succédé à l'URSS en tant que puissances nucléaires. De plus, depuis les années 80, de nouveaux pays se sont dotés d'une capacité nucléaire militaire et d'autres cherchent à le faire.

La possibilité aujourd'hui, de voir un Etat proliférant brandir ou utiliser de façon irresponsable l'arme atomique inquiète la communauté internationale et singulièrement les pays les plus riches, c'est à dire ceux qui appartiennent justement au club des nations nucléaires.

Faut-il en conclure alors que notre dissuasion nucléaire a vécu et que les principes sur lesquels elle s'est établie sont aujourd'hui dépassés? Ces principes sont-ils intangibles ou bien variables en fonction des menaces, des alliances, des progrès technologiques et soutiennent-ils toujours la pertinence du concept de dissuasion nucléaire stratégique français? Peut-on déduire des caractères rationnels et universels, susceptibles de dimensionner notre outil de défense dans sa composante nucléaire ?

Nous examinerons en premier lieu les principaux aspects socioculturels susceptibles d'influencer le calcul stratégique d'un adversaire potentiel.

Nous nous attacherons ensuite à analyser brièvement la nouvelle donne géopolitique et stratégique afin de dégager les grandes menaces pour la sécurité de notre pays.

Il sera alors possible d'esquisser ce qui pourrait être une redéfinition du concept de dissuasion nucléaire français.

Dès à présent, il apparaît qu'il est vital de conserver la stratégie de dissuasion nucléaire comme fondement de la politique de la défense de la France, en évitant l'écueil d'une banalisation du fait atomique, tout en adaptant le concept actuel aux évolutions mondiales, en particulier en y intégrant un faisceau de modes d'action non-nucléaires pour répondre à une stratégie plus globale.

**DIFFUSION RESTREINTE**

Ce document est communiqué  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.

## ASPECTS SOCIOCULTURELS DU CONCEPT DE DISSUASION

Lors de son élaboration, le concept français de dissuasion souleva un certain nombre d'objections dans les milieux politiques, surtout parmi les opposants systématiques au général de Gaulle, mais aussi parmi ceux qui étaient partisans que notre pays accède à l'arme atomique, mais voulaient que ce soit dans un cadre européen ou OTAN.

Ainsi, la première loi de programmation militaire qui démarra la mise sur pied de la force de frappe fut-elle adoptée à grand peine par le parlement, au point que le gouvernement dut engager à trois reprises sa responsabilité. De leur côté, quelques politologues et hommes de science réputés mirent alors en question notre capacité financière et technique de réaliser une force de dissuasion crédible. Les objections tombèrent rapidement lorsque notre Force Nucléaire Stratégique commença à devenir matériellement tangible, c'est-à-dire à partir de 1964.

Quant à l'opinion publique, les sondages des années 60 montrent qu'elle était favorable dans sa majorité à ce que la France accède à l'arme atomique, mais beaucoup moins à ce qu'elle mette sur pied sa propre force de dissuasion nucléaire <sup>1</sup>.

Par la suite, comme la classe politique, elle se rallia de plus en plus au concept de dissuasion, jusqu'à réaliser au début des années 80 ce qu'on a appelé le consensus français sur ce sujet. On n'a donc pas observé en France à cette époque la vague de contestation pacifiste et antinucléaire qui déferlait alors sur les pays d'Europe de l'Ouest, et également aux Etats-Unis <sup>2</sup>.

On peut noter aussi que jamais ne fut décidée la protection antinucléaire de la population civile, laquelle est considérée dans notre concept comme antinomique de la dissuasion.

*La légitimité de la dissuasion nucléaire française trouve ainsi ses fondements dans l'appui des consciences politiques et dans un large consensus de notre opinion publique, des années 60 jusqu'à nos jours. Cet aspect semble un invariant dans le futur pour toutes les sociétés à caractère démocratique et bâties sur une rationalité déchiffrable.*

Cette légitimité s'étend à la prise de décision présidentielle quant à l'emploi du feu nucléaire. Elle confère au chef de l'Etat une redoutable responsabilité.

Le général de Gaulle s'est exprimé lui-même à ce sujet, lorsqu'il déclara : "L'armement atomique, pour ceux qui ont à le commander, est à la fois une réalité terrible et une perpétuelle perplexité" <sup>3</sup>.

Le président Pompidou fut de même très impressionné par "la solitude effroyable du chef de l'état" et Valéry Giscard d'Estaing ne parvenait pas toujours à imaginer dans quelles conditions il devrait appuyer sur le bouton. Mais depuis, comme ses prédécesseurs, ce dernier a lui-même précisé dans ses mémoires la "décision qui fut toujours enfouie au fond de moi" a

<sup>1</sup>Pour les réactions de l'opinion publique concernant la création de la force de frappe dans les années 60, voir les articles de Raoul Girardet, Jean-Marie Lech et Joël Le Theule, revue *Défense nationale*, août-septembre 1977. L'attitude de certains évêques de l'Eglise catholique à l'égard de la stratégie de dissuasion donne lieu, en 1973 et 1974, à des apostrophes restées célèbres de l'amiral de Joybert, alors chef d'état-major de la Marine. Ultérieurement, l'assemblée plénière de l'Episcopat français se ralliera officiellement à cette stratégie.

<sup>2</sup>Pour l'analyse de la situation française à cet égard, voir les exposés de Jean-Baptiste Duroselle et Dominique Moïsi dans *Pacifisme et dissuasion*. Travaux et recherches de l'IFRI. IFRI. 1983.

Sur le consensus français, voir David Yost, *La France et la sécurité européenne*. PUF. 1983.

<sup>3</sup>Propos tenu lors d'une allocution prononcée devant le Centre des Hautes Etudes Militaires le 27 janvier 1968.

DIFFUSION RESTREINTE

été "quoiqu'il arrive je ne prendrai jamais l'initiative d'un geste qui conduirait à l'anéantissement de la France. Si sa destruction était entamée par l'adversaire, je prendrais aussitôt la décision nécessaire pour la venger" <sup>4</sup>.

*La légitimité de la seule décision politique d'emploi et l'argument d'une frappe nucléaire en second constituent des concepts liés aux sociétés démocratiques, et en particulier aux valeurs morales et rationnelles qui y sont rattachées.*

On ne peut manquer d'être frappé par la volonté tenace, bien qu'elle soit restée discrète, qu'a montrée la majorité des hommes d'état éclairés de la IV<sup>e</sup> République pour que notre pays accède très vite au rang de puissance nucléaire <sup>5</sup>.

Cette volonté s'est manifestée officiellement ensuite avec toute l'autorité dont était capable le général de Gaulle, afin que nous nous dotions au plus tôt d'une force de dissuasion indépendante. Et elle s'est poursuivie après avec la même ténacité, sous les trois présidents de la République qui lui ont succédé, pour que cette force soit développée et modernisée afin qu'elle reste crédible au fur et à mesure des progrès de la technologie. L'objectif visé de la sorte apparaît avoir été avant tout politique : être admis à la table des Grands et permettre ainsi à la France de tenir son rang, c'est à dire de continuer à peser dans les affaires du monde comme l'y invite son histoire.

*Si le fait nucléaire militaire a perdu une partie de son poids médiatique dans nombre de sociétés, la possession de l'arme atomique fait apparaître cependant un facteur qui demeurera invariant dans le court et moyen terme, pour les puissances nucléaires actuelles comme pour celles qui aspirent à le devenir : l'acquisition d'un "standing" international, l'élévation à un statut d'interlocuteur privilégié, la procuration d'une reconnaissance.*

La fin de la guerre froide en Europe a libéré des forces incontrôlables pour les dix ou vingt ans prochains : ambitions régionales, nationalismes ethniques, fanatismes religieux, conflagrations inopinées et brutales de grande intensité, prolifération balistico-nucléaire et jusqu'au terrorisme de nature purement nucléaire.

Selon une analyse de la C.I.A., qu'il faut examiner avec précaution, pas moins de vingt-cinq nations seront, avant la fin du siècle, en état de développer des armes de destruction massive (nucléaires, chimiques ou biologiques). La dissuasion, telle qu'elle a fonctionné jusqu'à présent, suppose des acteurs responsables, à la logique affichée et déchiffrable, sur la scène internationale.

Aucune des institutions occidentales n'a été conçue pour les drames qui se profilent à l'horizon. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elles jouent un rôle trop modeste et de faible efficacité. Si entre-temps on ne parvient pas à restaurer l'efficacité de la dissuasion, il y aura des guerres innombrables et illimitées qui mettront à rude épreuve les capacités de ce monde occidental vulnérable et interdépendant. Et qui nous feront regretter la paix à l'ombre des fusées intercontinentales.

<sup>4</sup>Le pouvoir et la vie. tome 2. Compagnie 12. 1991.

<sup>5</sup>Voir Dominique Mongin, *La genèse de l'armement nucléaire français (1945-1958)*, thèse de doctorat soutenue le 2 juillet 1991 à l'université de Paris I. Voir aussi Maurice Vaïsse, "Aux origines du memorandum de septembre 1958", *Relations internationales*, été 1989.

**DIFFUSION RESTREINTE**

Ce document est communiqué  
qu'aux personnes qui ont pour le connaître.

Dans la cohorte des crises récentes, nous observons qu'un danger d'un nouveau genre a fait son apparition lors de la Guerre du Golfe : celui qui résulte de la prolifération des armes de destruction massive, c'est-à-dire d'armes à têtes chimiques ou nucléaires pouvant être lancées par missiles balistiques de portée intermédiaire <sup>6</sup>.

A cette occasion, les responsables politiques occidentaux se sont interrogés sur l'opportunité de dissuader l'Irak d'employer ces armes en le menaçant de représailles chimiques ou nucléaires. Comme on le sait, les avis à ce sujet furent partagés puisque la menace irakienne ne s'est pas concrétisée.

*Nous doutons fort que la dialectique de la dissuasion, telle que nous la concevons, puisse avoir dans le Sud la même efficacité pacifiante qu'elle a eue dans le Nord, étant donné les différences considérables de rationalité qui existent entre les cultures, et compte tenu aussi des faiblesses probables de la fiabilité des systèmes de contrôle des armes en question.*

Nous pensons par ailleurs que la menace d'emploi de l'arme nucléaire y est difficilement concevable de la part d'un pays du Nord pour une cause qui ne serait pas vitale. De plus, les opinions publiques, tant du Nord que du Sud, ne toléreraient pas cette menace contre un pays qui ne serait pas ouvertement nucléaire, ou, à la limite, qui ne serait pas ouvertement soutenu dans son agression par une puissance nucléaire. Enfin, l'effet de la dissuasion serait très compromis dans l'ensemble du monde si une menace de représailles nucléaires n'était pas suivie d'exécution, en cas d'échec de son effet dissuasif.

Il faut avoir conscience que si le tabou nucléaire venait à être ainsi violé, c'en serait probablement fini dans le reste du monde de l'effet de la dissuasion.

Dans un monde où les rivalités régionales et mondiales sont exacerbées par des rationalités sociologiques et religieuses souvent opposées, le dogme de la dissuasion nucléaire ne repose plus tout à fait sur un calcul rationnel et des signaux clairs. La dissuasion ne doit plus seulement être une simple catégorie technico-militaire, mais exiger une capacité de jugement, une disponibilité à agir, une conscience des buts à atteindre et, de surcroît, la faculté de penser la guerre pour ne pas avoir à la faire.

*Il faut protéger, entretenir et fortifier le mythe du nucléaire, son aspect le plus douloureusement total et définitif, son immoralité existentielle, au risque de le voir rapidement contourné par d'autres logiques, en particulier celle de la légitimation morale et physique d'une prolifération pseudo égalisatrice.*

<sup>6</sup>Martin Navias, "Ballistic missile proliferation in the Third world", *Adelphi Paper*, IISS, été 1990.

Steve Fetter, "Ballistic missiles and weapons of mass destruction. What is the threat? What should be done?" *International Security*, 16, 1991.

**DIFFUSION RESTREINTE**

Ce document est communiqué  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.

## LE NOUVEAU PAYSAGE GEOPOLITIQUE ET STRATEGIQUE

De toutes les menaces diverses et diffuses qui apparaissent sur le théâtre géostratégique, deux d'entre elles sont à considérer avec un intérêt tout particulier, si l'on se place du point de vue de la dissuasion nucléaire stratégique :

- La Russie, seule grande nation héritière de la défunte Union Soviétique, constitue la menace militaire majeure en Europe. Quelle sera son évolution, va-t-elle se tourner définitivement vers la démocratie ? Cherchera-t-elle à rebâtir son ancien empire et manifestera-t-elle la même volonté hégémonique que le bloc soviétique précédent ?

- L'autre menace à prendre en compte résulte de l'inquiétude que fait naître aujourd'hui l'inévitable prolifération nucléaire, prolifération d'autant plus dangereuse qu'elle s'accompagne en parallèle d'une prolifération des missiles balistiques.

### LA RUSSIE, UN SUJET D'INQUIETUDE

Aujourd'hui, se pose le problème crucial de l'évolution de la Russie. Cette question est difficile à traiter de façon exhaustive, aussi nous l'aborderons sous trois éclairages particuliers: économique, militaire, politique étrangère.

La Russie vit une crise profonde et connaît un changement total de références, un basculement complet de ses valeurs. Son économie en chute libre est à l'origine d'un désordre social croissant. Le déclin économique a touché tous les secteurs. La Russie est entrée brutalement dans cette nouvelle ère. Cette soudaineté explique les tensions sociales et le développement de "l'économie criminelle" : corruption de fonctionnaires, rackets, phénomènes "mafieux". Les questions de politique intérieure obscurcissent plus encore la situation du pays : la lutte pour le pouvoir est ouverte et les événements qui se sont succédés depuis l'élection de Boris Eltsine montrent à quel point les équilibres dans ce pays sont fragiles. Dans un tel chaos, il est essentiel de noter que les structures du système actuel ont été plaquées sur l'ancien système sans que les hommes en place, ni les mentalités, n'aient été changés.

La chute libre de l'économie russe, le désordre social qu'elle engendre, les déviations pernicieuses qu'elle développe sont de véritables sujets d'inquiétude pour l'avenir, d'autant que la majorité des dirigeants politiques et des responsables civils et militaires actuels sont ceux qui soutenaient autrefois l'effort du complexe militaro-industriel soviétique.

Les armées russes et ukrainiennes vivent aujourd'hui une triple crise, matérielle, politique, et morale.

Crise matérielle d'abord. Depuis 1989, la Russie connaît une décroissance de ses dépenses militaires qui se traduit dans les commandes de matériels. C'est ainsi que la fabrication de chars a diminué de moitié entre 1985 et 1990. Pour la Marine, on estime que 20% des bâtiments ne sont plus entretenus. Sur le plan des effectifs, les diminutions ont été également considérables : en trois ans, de 1991 à 1994, les effectifs sont passés de 4 millions à 2.5 millions d'hommes.

La crise est aussi politique. Une seule donnée suffit à caractériser l'étroitesse qui marquait les liens tissés entre le parti communiste de l'Union soviétique et l'armée: un militaire sur 4 appartenait au parti. Plus particulièrement, 75% des cadres y étaient inscrits. Depuis 1991,

**DIFFUSION PROTEGEE**

Ce document est communiqué  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.

l'image de l'armée, sa place dans le pays, son rôle se sont peu à peu et régulièrement affaiblis. L'éclatement de l'Union soviétique, la nécessaire et difficile redéfinition des missions, l'issue des opérations en Afghanistan et aussi la guerre du golfe, qui a vu l'échec des principes militaires professés par l'URSS, ont contribué au désarroi des cadres de l'armée.

La crise morale enfin a été attisée par l'antimilitarisme qui s'est développé surtout au moment de la politique de transparence, la "Glasnost", qui a autorisé les critiques ouvertes à l'encontre des chefs militaires de la part de la presse qui a dénoncé les abus du service national, mais aussi de certains députés comme Andréï Sakharov par exemple. Les conséquences sont graves: la jeunesse se désintéresse de l'armée et par là même des questions essentielles de défense. Les écoles d'officiers n'attirent plus, les jeunes cadres démissionnent.

Dans un tel environnement, il n'est pas interdit de penser à une action éventuelle des militaires, soutenus par les ultra-nationalistes, pour tenter de prendre le pouvoir et de redonner à leur pays sa puissance et son rayonnement d'autrefois. La Russie a hérité de la plus grande partie de l'armement stratégique et tactique de l'URSS et possède aujourd'hui, globalement, les mêmes capacités que l'Union soviétique d'hier, ce qui représente un potentiel de destruction considérable.

La nouvelle doctrine militaire russe a été adoptée le 2 novembre 1993 par le conseil de sécurité de Russie. Elle développe notamment les points suivants :

*"La Russie n'a pas d'ennemi potentiel et ne privilégie aucune forme d'action militaire ni moyens pour sa défense.*

*Le but politique de la Russie est d'éliminer la menace de guerre nucléaire, et d'avoir recours à l'arme nucléaire comme moyen de dissuasion, pour empêcher l'extension d'une agression contre le Fédération de Russie et ses alliés.*

*Pour ce qui est des guerres de grandes envergures, les forces doivent être préparées à (...) des actions aussi bien défensives qu'offensives.*

*La Fédération de Russie n'emploiera l'arme nucléaire contre aucun Etat signataire de traité de non-prolifération nucléaire qui ne possède pas l'arme nucléaire sauf dans deux cas :*

- 1. en cas d'attaque d'un Etat (non nucléaire) ayant un accord avec une puissance nucléaire (...);*
- 2. en cas d'action conjointe d'Etats possédant l'arme nucléaire pour attaquer ou soutenir une offensive contre le Fédération de Russie, son territoire, ses forces armées ou ses alliés.*

*Les intérêts de la sécurité de la Fédération et des autres membres de la CEI peuvent rendre indispensable le stationnement de troupes et d'équipements russes en dehors de ses frontières."* (Le Monde - Vendredi 5 novembre 1993)

Si l'on rapproche cette déclaration des Traités d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle conclus entre la Russie et les autres républiques de l'ex-Union Soviétique, on ne peut s'empêcher de penser au Pacte de Varsovie. Le lien qui subsiste entre les Etats qui composaient autrefois l'Union soviétique, c'est-à-dire la Communauté des Etats indépendants (CEI), n'a pas encore trouvé sa formulation définitive et les divergences d'intérêts sont parfois flagrantes. Les républiques ont proclamé leur souveraineté et leur indépendance. Malgré la création de la CEI, la Russie ne peut éviter la constitution d'armées nationales destinées à s'opposer à des menaces parfois mal définies ou paradoxales: l'ennemi peut être le Russe qui menace cette nouvelle et fragile indépendance, mais aussi l'Iran, la Turquie, le voisin...

La Russie tient à jouer le rôle de gendarme dans l'ex-URSS et insiste pour que les Occidentaux acceptent de lui reconnaître cette qualité. Il n'est pas possible aujourd'hui de

**DIFFUSION CONTROLEE**

clarifier la situation dans la CEI, ce qui oblige, à l'évidence, à ne pas négliger les risques de conflits.

La Russie possède les attributs naturels d'une grande puissance : une armée puissante, des ressources naturelles, un sentiment national fort, une histoire et une culture. Rien aujourd'hui ne permet d'affirmer qu'elle ne constitue plus une menace pour notre sécurité. Et dans ce contexte, la nécessité de maintenir notre dissuasion nucléaire demeure. Notre doctrine du faible au fort, bâtie face à l'Est prend en compte le nouveau paysage géopolitique et stratégique en Europe.

## LA PROLIFERATION, MENACE POTENTIELLE

Le problème de la prolifération nucléaire est aujourd'hui, sans nul doute, la plus grande menace qui pèse sur notre sécurité. Pourquoi cette tentation de la prolifération ? Est-il aisé d'accéder à la puissance atomique ? Quels sont les pays concernés ? Ce sont les réponses à ces questions qui permettront de mieux cerner ce nouveau risque.

La réponse à la première interrogation paraît évidente. La dissuasion est un symbole : maîtriser l'énergie nucléaire civile et militaire, c'est asseoir son prestige politique international, c'est également assurer sa sécurité dans un environnement régional hostile. Le danger pourrait provenir d'un pays qui se servirait de l'arme atomique pour accompagner une politique régionale hégémonique et aurait ainsi la possibilité de neutraliser l'action d'un pays comme la France. Il y aurait ainsi une *prolifération tolérable*, celle qui se développe dans un cadre de sécurité régionale et sans volonté manifeste d'emploi en premier.

D'une certaine manière, la puissance atomique est une puissance à bon prix comparée aux autres technologies d'armement : pour mettre au point une arme de première génération à fission pure, il suffit de quelques dizaines de kilogrammes de matière fissile, de connaissances vulgarisées et cela sans aucun essai ! C'est "*l'arme du proliférant débutant*".

La réponse à la seconde question est déjà plus délicate à formuler, car le passage de la prolifération à la puissance atomique n'est pas immédiat, ni sans difficulté.

Si l'on se place du seul point de vue de la prolifération, on peut affirmer qu'elle est aujourd'hui facilitée par :

- l'augmentation généralisée du niveau de connaissances des chercheurs aidée notamment par la vulgarisation scientifique mais également par la fuite des cerveaux hors de Russie,
- le caractère dual des techniques nécessaires, le transfert de technologies du secteur civil largement applicables au domaine militaire,
- la fluidité croissante des échanges caractérisée par l'éparpillement du parc nucléaire militaire soviétique, la circulation, toujours difficile à contrôler, des matières fissiles et des composants.

Pour autant, un proliférant n'est pas *de facto* une puissance atomique, et ce pour deux raisons fondamentales :

- la possession de la bombe atomique ne peut réellement s'accompagner d'une stature internationale que si le proliférant maîtrise également la technologie des missiles balistiques.
- devenir une puissance nucléaire est long et extrêmement coûteux. Une telle démarche implique une grande volonté politique et une certaine stabilité dans les institutions.

**DIFFUSION RESTREINTE**

10

Ce document ne doit être communiqué  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.

Quels sont aujourd'hui les acteurs *sensibles* de la prolifération ? Sans prétendre établir un recensement exhaustif des pays, on peut localiser les foyers les plus préoccupants dans l'ex-URSS, au Moyen-Orient et en Asie.

Le Kazakhstan, l'Ukraine et la Biélorussie ont hérité de l'impressionnant arsenal nucléaire soviétique. Si la Biélorussie ne présente pas de risque important, il en va différemment des deux autres républiques qui ont accédé au rang de puissances nucléaires, sans en posséder la maturité politique.

Au Moyen-Orient, hormis le cas de l'Irak, l'Iran pourrait être en train de mettre au point une arme nucléaire et possède d'ores et déjà des missiles SCUD d'une portée de 300 kilomètres. L'Algérie, la Libye, la Syrie pourraient être aussi tentés de développer des programmes nucléaires militaires.

En Asie, citons le cas de l'Inde et du Pakistan qui constituent les acteurs au sein d'un équilibre bipolaire, image de l'ancien affrontement des deux blocs. Attardons-nous un instant sur le cas de la Corée du nord qui permet d'évoquer l'attitude ambiguë d'une puissance régionale membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Chine. Malgré l'isolement diplomatique relatif de la Corée du nord, la communauté internationale n'est pas parvenue à contraindre ce pays à se conformer aux injonctions de non-prolifération. Il semble bien qu'à l'heure actuelle, la Corée du nord soit en mesure de ce doter définitivement de l'arme atomique. Il est intéressant de noter qu'à ce propos, le Conseil de sécurité n'a pas fait voter une résolution, mais a adopté une déclaration du président des Etats-Unis. Il n'y a pas eu de sanctions contre la Corée du nord car la Chine s'est opposée à ce qu'il y en ait. D'aucuns soulignent également la coïncidence entre le développement du programme nord-coréen et l'éventualité d'un marché entre la Corée du sud et les Etats-Unis portant sur la vente de missiles PATRIOT.

Les Chinois ont déjà largement contribué à l'armement nucléaire du Pakistan, ils ont fourni à l'Algérie un réacteur capable de produire du Plutonium, ils ont construit en Iran une usine officiellement destinée à la production d'électricité et aujourd'hui ils permettent à la Corée du nord de violer le Traité de non-prolifération qu'il outrepassent eux-mêmes en poursuivant leurs essais. Tout se passe comme si la communauté internationale était exclue de ce qu'il advient en Asie et notamment dans la sphère d'influence grandissante de la Chine.

Le problème est probablement impossible à résoudre. Au nom de quoi interdire à un pays de développer sa recherche et de se munir d'une technologie nucléaire? Pourquoi la possession de l'arme nucléaire par un Etat du Tiers-Monde peut être considérée comme plus répréhensible que sa possession par les puissances occidentales? Comment établir officiellement que tel pays prolifère dans le domaine nucléaire militaire?

La prolifération nucléaire est aujourd'hui d'autant plus inquiétante qu'elle s'accompagne de la prolifération des vecteurs balistiques. Les risques d'utilisation de l'arme nucléaire par des puissances régionales existent, même si d'aucuns s'accordent à penser qu'une attaque nucléaire est improbable. Il reste fondamental d'être en mesure de bien évaluer les ambitions politiques d'un Etat proliférant.

Pour faire face à cette menace, les pays occidentaux, dont la France, paraissent bien démunis. Le contrôle que l'on cherche à exercer est malaisé et souvent inefficace. Les moyens de vérification de l'application des traités et des conventions sont très faibles et essentiellement définis par le bon vouloir des pays adhérents.

La prolifération nucléaire joue un rôle déstabilisateur sur la scène géopolitique mondiale. Au bilan, elle constitue une menace impossible à éliminer et très difficile à contrer. Tout au plus doit-on pouvoir parvenir, malgré les nombreuses difficultés, à la freiner et à en retarder les effets.

**DIFFUSION SECRÈTE**

Ce document est communiqué  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.

## VERS UNE REDEFINITION DU CONCEPT DE DISSUASION NUCLEAIRE

L'écroulement du bloc communiste a provoqué la dissémination d'un arsenal nucléaire redoutable. Une partie non négligeable de cet arsenal est aujourd'hui entre les mains de républiques dont la stabilité intérieure est incertaine et qui, se démarquant de la position russe, n'hésitent pas parfois à utiliser ce lourd héritage à la limite du chantage politique. En particulier, le jeu de puissance entre la Russie et l'Ukraine peut apparaître comme dangereux pour l'équilibre mondial.

La Russie d'aujourd'hui et, d'une manière générale, l'ensemble des républiques de l'est qui ont hérité de l'ex-Union Soviétique continuent de représenter un risque majeur pour notre sécurité. Le besoin d'une dissuasion nucléaire demeure face à ces puissances, même si, pour l'heure, elles paraissent plus préoccupées par leur reconstruction intérieure que par une volonté hégémonique.

**Notre outil nucléaire, tel qu'il existe aujourd'hui, répond toujours à une telle menace en Europe.**

Mais, face aux Etats non nucléaires ou non déclarés comme tels le besoin de dissuasion nucléaire stratégique ne paraît pas peser du même poids dans la balance des potentiels. La doctrine cohérente, bâtie pour équilibrer les rapports de force Est/Ouest ne semble pas pouvoir s'appliquer directement dans le cadre Nord/Sud même si elle a certainement contribué à modérer des ambitions. Comment justifier politiquement, militairement et moralement la seule menace d'une frappe nucléaire contre des Etats considérés comme plus faibles et qui, pour l'instant tout au moins, ne menacent pas directement le territoire national ? D'autre part, une dissuasion nucléaire d'un pays comme la France ne peut s'appliquer qu'à des pays soucieux de préserver leur potentiel humain et économique.

### LES CHOIX OPERATIONNELS FACE AUX MENACES

#### Les menaces nucléaires classiques

Bien que la menace russe semble avoir diminué, elle reste bien présente au regard du nombre des armements qui sont et seront encore présents dans cette région. Si pour l'instant la Russie n'a plus l'air d'avoir ces vellétés hégémoniques qu'elle affichait vis à vis de l'Europe, elle doit en revanche garder une posture défensive. En effet elle ne peut pas rester indifférente à la menace que représente pour elle la Chine, puissance nucléaire. Nous éprouvons aujourd'hui bien des difficultés pour comprendre le sens profond de l'action de la Chine. Et nous ne disposons pas actuellement de modes d'action capables de s'opposer à cette menace émergente.

Ce membre du club des puissances nucléaires a de quoi inquiéter les stratèges à l'heure actuelle : il ne participe pas du tout au consensus actuel de désarmement nucléaire. Il continue ses essais et favorise la prolifération au grès de sa politique étrangère. En clair, il mène sa politique dans ses cercles d'intérêts sans qu'aucune action d'une autre grande puissance puisse

**DIFFUSION**

**CONFIDENTIEL**

Ce document est communiqué  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.

l'influencer. La Chine pourrait constituer une menace nucléaire classique dans les prochaines décennies. Elle ne semble pas pour l'instant avoir une quelconque volonté hégémonique vers l'Europe.

Il serait dommage, compte tenu de l'outil existant actuellement, de s'en défaire sous prétexte que les menaces ont très fortement diminué. Nous devons le garder et l'adapter en maintenant un niveau de stricte suffisance. A l'heure actuelle, nous sommes en mesure d'appliquer une veille opérationnelle, c'est à dire, maintenir une efficacité maximale tout en diminuant le nombre de sous-marins à la mer, augmentant les délais d'alerte des SSBS et ceux des Mirage IV P, en revanche conserver la compétence et l'entraînement de nos personnels, et ne pas laisser vieillir notre système, mais au contraire le faire évoluer en même temps que cette menace.

### La menace des pays proliférants

Cette menace apparaît comme la plus préoccupante à l'heure actuelle. Notre concept ne semble pas y être adapté. Pour contrer cette menace, deux théories s'opposent.

L'une préconise le recours à des armes très précises à charges nucléaires très faibles. Elle présente le danger d'en faire des armes tactiques qui tôt ou tard deviendront des armes d'emploi ! Dans un contexte Nord -Sud, elles apparaissent peu dissuasives.

L'autre présente l'avantage de garder le concept de non-emploi et donc de préserver le mythe : Il s'agit de garder notre système actuel en l'adaptant au contexte Nord - Sud, à savoir :

- ne pas s'enfermer dans un concept figé, mais où tenir un langage flou par lequel notre pays ne s'interdit aucune action à partir du moment où ses intérêts sont menacés.

- développer la panoplie des signaux mis à la disposition du politique en se dotant d'armes à effets particuliers ( IEM ou TREE ).

- développer des systèmes classiques non nucléaires très précis à effets collatéraux limités, capables de renforcer la dissuasion.

- se protéger des attaques des missiles balistiques peu évolués en recourant à un système A.T.B.M. en coopération avec nos alliés ( Europe, OTAN, ... ), compte tenu du coût d'un tel système.

L'avantage de cette solution est qu'elle conserve le concept de non-emploi, renforce la légitimité de toute action, et crédibilise d'autant plus notre dissuasion.

### Les menaces nouvelles

Dans les vingt années à venir apparaîtront des menaces nouvelles qu'ils nous faudra prendre en compte. Ces menaces ne sont pas pour l'instant clairement identifiées, car elles naissent de l'émergence de hautes technologies non encore maîtrisées aujourd'hui. Nous devons y faire face avec nos moyens. Il faut donc nous donner la possibilité d'être capable de contrer toute menace. Nos efforts doivent être accentués dans le domaine de la recherche. Pour le nucléaire, cet effort passe par une poursuite des essais, tant que nos connaissances dans divers domaines n'auront pas atteint un niveau nous permettant de nous en dispenser.

Les travaux que nous poursuivons aujourd'hui en recherche n'aboutiront sur des systèmes d'armes que dans plusieurs années, cinq à dix ans pour la recherche appliquée, dix à vingt ans pour la recherche de base. Les menaces actuelles plus diffuses mais aussi plus nombreuses ont amené les dirigeants de l'ensemble des pays occidentaux à alléger les budgets consacrés à leur politique de défense. Il importe que la recherche ne soit pas sacrifiée sur l'autel budgétaire. Bien au contraire, elle doit être renforcée car elle constitue la meilleure garantie pour notre avenir.

**DIFFUSION RESTREINTE**

13

Ce document est communiqué  
qu'aux personnes autorisées pour le connaître.

### Quelques certitudes peuvent ainsi se dégager.

La première certitude et la plus importante est de maintenir le mythe qui entoure encore l'arme atomique. Pour lui conserver sa plénitude, cet outil doit rester entre les mains du politique, au plus haut niveau de l'Etat, légitimé par l'adhésion de la Nation toute entière. Le bombardement d'Hiroshima a horrifié le monde. Depuis, tout concourt, les médias, l'inconscient populaire, à mythifier la bombe atomique. Cela participe à la dissuasion, et aujourd'hui, il faut sauvegarder ce mythe, le faire durer. Lui seul interdira la banalisation de la violence nucléaire. Il faut lui conserver son statut d'*arme de l'épouvante*. A ce propos, il est intéressant de noter que le traité ABM a limité l'autorisation de réaliser une défense antimissile: il faut probablement y voir une volonté politique de ne pas désincarner la dissuasion en évitant dans ce domaine le traditionnel jeu de la cuirasse et du glaive.

La politique de non-prolifération peut se résumer à la dialectique de l'offre et de la demande. Conserver le mythe signifie également apporter une attention particulière à l'exportation et au transfert de technologie.

La seconde certitude concerne les choix technologiques devant lesquels nous sommes placés. Dans ce domaine, il convient de garder notre savoir-faire. Il s'agit d'être capable de tout développer sans pour autant se doter de tout. A cet égard, le TNP peut entraver, s'il ne l'entrave déjà, l'action de la France qui se voit tenue, aujourd'hui, par sa décision de ne pas reprendre les essais nucléaires. Pourtant, il faut s'attacher à ne pas trop baisser la garde, car le nucléaire restera une donnée à prendre en compte pour longtemps encore. Il faut le conserver et le faire évoluer à l'évidence, vers un système opérationnel minimal tout en conservant les compétences opérationnelles, techniques et industrielles, c'est-à-dire notre savoir-faire, pour assurer une remontée en puissance éventuellement nécessaire afin d'être capable de faire face rapidement à n'importe quelle menace émergente. Le problème est complexe car il s'agit également de ne pas relancer inconsidérément une surenchère technologique et une nouvelle course effrénée aux armements. Nous nous trouvons enfermés dans le dilemme suivant : reprendre ou non les essais; la communauté scientifique s'accorde pour dire qu'ils sont nécessaires afin de parfaire nos connaissances et pour mettre au point un système de simulation validé. D'autre part, la poursuite de programmes de haute technologie sont indispensables au dynamisme scientifique et industriel du pays.

La troisième certitude réside dans l'obligation de disposer d'une dissuasion globale comme il existe une stratégie globale. Cela signifie qu'il est nécessaire d'élargir le champ des parades à une éventuelle menace sur nos intérêts vitaux. Certes, il convient de ne pas écarter l'emploi de la force, conventionnelle avant tout, mais ce champ doit être également s'étendre aux domaines politique, juridique et économique. A défaut d'une telle promotion, l'action politique doit s'appliquer à soutenir la stabilité intérieure des pays estimés à risques. Et c'est dans cette logique que progressera la démocratie en développant la coopération entre Etats et en instaurant un dialogue permanent. Malgré quelques exceptions cinglantes dans le passé, on peut penser que deux démocraties ne peuvent s'affronter par les armes dans le règlement de leurs conflits.

Il convient également de porter une attention toute particulière à la stabilité politique des pays qui menaceraient nos intérêts. Le soutien des dirigeants les plus raisonnables, la coopération, la recherche des intérêts communs contribuent à maintenir les tensions parfois inévitables, dans des proportions maîtrisables.

**DIFFUSION RESTREINTE**

Ce document ne 14 communiqué  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.

## CONCLUSION

Notre concept de dissuasion est, dans sa globalité, toujours valide. La menace de destruction massive, définitive, qu'il laisse peser sur tout agresseur éventuel, propre à le contraindre de renoncer à ses belliqueux projets, doit continuer de s'exercer. La fin de la guerre froide nous a laissé une certaine marge de manoeuvre politique et stratégique.

Toutefois, face aux pays proliférants, la capacité de frappe massive que nous possédons parait d'ores et déjà disproportionnée. Notre dissuasion doit s'adapter aux évolutions mondiales actuelles, notamment en développant une série de mesures politiques, diplomatiques, juridiques, économiques et militaires conventionnelles, pour permettre de faire renoncer l'adversaire sans pour autant l'anéantir.

Soulignons une nouvelle fois l'importance fondamentale que revêt le maintien de notre savoir-faire technologique : il ne s'agit pas de posséder une panoplie complète, mais plutôt d'être prêt à tout savoir produire si nécessaire. Se pose alors la question de la reprise des essais nucléaires. Le débat n'est pas encore tranché. En ce qui nous concerne, nous pensons qu'il est nécessaire de maintenir un seuil minimal d'essais, en fonction de la menace que nous devons être en mesure de percevoir de façon permanente. En attendant un éventuel parapluie antibalistique, il n'est pas vain de souligner une nouvelle fois la place essentielle du renseignement dans la veille stratégique, dans le contrôle de notre "aire de sécurité" et du désarmement, initiative essentielle qu'il est fondamental de poursuivre avec persévérance.

Au travers de la nécessité d'imaginer de nouveaux moyens de dissuasion qui, on l'a vu, peuvent être non militaires, on ressent nettement le besoin de travailler en coopération. Celle-ci doit intervenir naturellement entre les nations dotées de l'arme atomique, mais elle doit surtout se développer en Europe, et en priorité naturellement entre la France et la Grande-Bretagne.

### Trois axes peuvent encore être explorés :

- C'est à coup sûr dans la recherche d'une étroite **coopération technique** et dans la construction d'une défense commune, au moins à l'échelle européenne, que nous trouverons la solution au développement de programmes militaires de défense ambitieux.
- Cette étroite **coopération** doit également marquer le domaine **politique**. L'Occident doit continuer d'agir avec cohérence et unité pour limiter la prolifération nucléaire, seul véritable danger pour les années à venir et tenter de promouvoir la démocratie.
- En attendant, la communauté internationale doit mettre l'accent sur la responsabilité des nations nucléaires. Elles détiennent les clés de la paix mondiale. et si l'idée de disposer un jour d'une autorité morale capable de régenter la vie internationale, peut paraître utopique, il est nécessaire de conserver à l'arme nucléaire et à son utilisation cet aspect immoral, définitivement destructeur, apocalyptique qu'elle revêt depuis HIROSHIMA. Peut-être faut-il rechercher la création d'un gendarme universel, d'une **haute autorité morale** mondiale, qui

DIFFUSION RESTREINTE

Ce document n° 15 est communiqué  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.

brandirait seule la menace d'une frappe nucléaire, au nom des nations unies, contre un Etat qui se serait mis, par son action, au ban de la société des nations nucléaires.

Cette évolution se fera, si elle doit se faire, lentement. Il faudra du temps. Mais depuis la fin de la guerre froide, le temps ne semble plus nous faire défaut.

\* \* \*

**DIFFUSION RESTREINTE**

Ce document, 16 communiqué  
qu'aux personnes autorisées pour le connaître.

# ANNEXE

## LE CONCEPT ET LA TECHNOLOGIE

### L'ETAT DU SAVOIR FAIRE

La crédibilité de notre dissuasion repose à la fois sur une crédibilité opérationnelle (être capable de mettre en oeuvre un système dans n'importe quelle circonstance) et technique et industrielle (notre industrie est elle capable de réaliser ces systèmes opérationnels). La crédibilité technique des systèmes d'armes nucléaires se mesure :

- dans leur capacité de survie en cas de frappe adverse, aussi bien des armes elles-mêmes que des systèmes de commandements et de liaisons associées.
- dans leur capacité de pénétration,
- dans leur efficacité compte tenu de l'effet recherché (paramètres de précision, puissance et modalité de mise en oeuvre).

A ce jour, l'état du savoir faire français est suffisant pour assurer cette crédibilité jusqu'au delà de l'année 2000, mais des décisions et des dispositions doivent être prises dès maintenant pour assurer la pérennité de notre dissuasion.

### les sous-marins lanceurs d'engins

Ils constituent le fer de lance de notre dissuasion. Ils doivent cette primauté aux atouts dont ils disposent, à savoir leur puissance de feu, leur autonomie due à la propulsion nucléaire et leur indétectabilité quasi-absolue dans l'état actuel des technologies. La sauvegarde de ce dernier atout rend nécessaire un effort constant de modernisation, destiné à répondre aux études menées dans la détection sous-marine par des moyens nouveaux fondés en particulier sur la recherche des modifications physiques ou chimiques du milieu océanique induits par les S.N.L.E. Ainsi la discrétion des SNLE/NG sera telle que ces bâtiments seront quasiment indétectables par les moyens d'écoute adverses actuels. Pour échapper aux risques de détection par d'éventuels moyens non acoustiques futurs, ils seront capables de naviguer à une immersion plus profonde.

### Les missiles

Le maintien de l'efficacité du système d'arme mer sol balistique (MSBS) ne pourra être assuré par le M4 jusqu'à la fin de l'activité des sous-marins de nouvelles générations, même dans sa nouvelle version.

Les missiles M4 qui équipent actuellement nos SNLE ont une très bonne capacité de pénétration. Emportant six têtes thermonucléaires qui peuvent être placées sur des trajectoires indépendantes visant des objectifs distincts, leur concept de pénétration est fondé sur l'épuisement du système de défense adverse. Leurs têtes nucléaires TN 70 ou TN 71 possèdent une certaine furtivité face aux radars de défense terminale. Ils sont durcis contre les attaques nucléaires en vol et ont une portée supérieure à 5000 Km. La version modernisée du M4, le

**DIFFUSION RESTREINTE**

Ce document 17 est un document technique  
qu'aux personnes autorisées pour le connaître.

M45, emportera de nouvelles têtes nucléaires TN 75 plus légères et plus furtives, accompagnées d'aides à la pénétration .

A l'horizon 2010 , la plupart des constituants des systèmes M4 sera issue de technologies âgées de plus de vingt cinq ans. Leur maintenance posera des problèmes industriels et techniques, ce qui pèsera gravement sur la disponibilité du système si la relève n'est pas assurée à cette date , affaiblissant du même coup la crédibilité de notre dissuasion . Le missile M4, même dans sa version modernisée, a atteint ses limites dans sa portée et dans sa capacité d'emport ( masse et volume réservées aux armes et aux aides à la pénétration ). Il faudra donc avoir recours à un nouveau système offrant une grande capacité de versatilité et d'adaptation, c'est à dire la capacité de prendre en compte au cours de sa vie de nouvelles cibles, de nouvelles défenses ou de nouveaux effets.

### Le plateau d'Albion

Loin d'envisager la suppression d'un site dont la vulnérabilité pourrait à terme poser problème , et qui suscite de nombreuses interrogations chez certains , le Président de la République a fait le choix de la modernisation et du durcissement du plateau d'Albion, ainsi que de l'installation d'un nouveau système.

L'argument principal des défenseurs de ce choix est la sanctuarisation pour la France, voire pour l'Europe. Une attaque massive de ce site aurait une telle signification que son maintien a une valeur dissuasive pour la France, voire pour l'Europe. En revanche, le vieillissement du système actuel impose le choix d'un successeur pour le missile S3. L'examen des différentes données stratégiques, techniques industrielles et financières fait apparaître la possibilité de ne pas développer deux missiles balistiques différents. Le S45 serait donc un missile dérivé du M5. En tout état de cause , la décision de fond quant au maintien ou non du site d'Albion devra être prise peu avant l'an 2000.

### la composante aérienne

Démonstrativité , souplesse et diversité d'emploi sont les qualités majeures de la composante aérienne, mise en service dès 1964 et modernisée depuis. Le système A.S.M.P. , à double vocation stratégique et d'ultime avertissement, qui équipe actuellement les Mirages IV P, les 2000 N et les Super Etendards, permet le tir d'armements nucléaires sans s'exposer aux systèmes de défenses terminales adverses. D'une durée de vie de l'ordre de vingt ans, son successeur est à étudier en fonction des défenses adverses à l'horizon post 2000 .

## CHOIX TECHNIQUES ET INDUSTRIELS

Pour réaliser les choix opérationnels que nous avons vus précédemment, tout en tenant compte des contraintes budgétaires actuelles, une première conclusion s'impose : Nous ne sommes pas capables de tout faire tout seul. Or le Général Gallois disait bien à juste titre qu'en matière de sécurité, il ne faut pas compter sur les traités ni même les engagements, mais **ne compter que sur soi**, c'est à dire disposer nationalement des moyens de neutraliser tout nouveau potentiel de menace. Des choix sont donc à faire pour trouver le meilleur compromis pour garder notre indépendance en matière de défense. Ces choix sont à faire très tôt puisque d'un aspect purement scientifique, technique et industriel, il est absolument nécessaire d'avoir une visibilité à moyen voire à long terme ( la mise au point d'un système sophistiqué, sous-marin , avion , char , nécessite de dix à vingt ans ). D'un point de vue strictement opérationnel,

**DIFFUSION RESTREINTE**

18

Ce document est **strictement confidentiel**  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.

ces choix sont en revanche très difficiles à faire à aussi long terme avec certitude. Tel est le défi qu'ils faut relever.

Pour y faire face ; il est nécessaire de préserver notre outil industriel existant et de développer ses capacités technologiques élevées. Nos efforts porteront principalement dans trois directions :

- mettre sur pied une **veille technologique** efficace ,
- faire porter notre **effort** en matière d'industrie de défense dans le secteur de la **recherche** ,
- identifier les **technologies indispensables à la sauvegarde de notre indépendance**.

### Veille technologique

Les contraintes budgétaires nous imposent de réduire notre train de vie et de limiter nos domaines d'exploration en matière de politique d'armement et de stratégie industrielle qui les accompagnent. Ces domaines vont être fixés à la fois par des nécessités opérationnelles, des capacités industrielles, des voies de recherche prometteuses militairement, s'insérant dans une politique de défense, en soutien elle-même d'une politique extérieure et de sécurité au service d'un projet politique. Une première conclusion s'impose dès lors : une coopération plus étroite que jamais entre le politique, la DGA, les armées et les industriels est absolument nécessaire. Il faut en effet fixer les domaines d'exploration et les faire évoluer régulièrement chaque fois que le besoin s'en fait sentir, en tenant compte des spécificités de chaque partenaire. La création d'une structure de concertation apparaît tout à fait opportune. Son objectif serait la définition des besoins opérationnels à long terme et leur adaptation rendue nécessaire par l'évolution des différents contextes (industriels, recherche, situation stratégique, tactiques ).

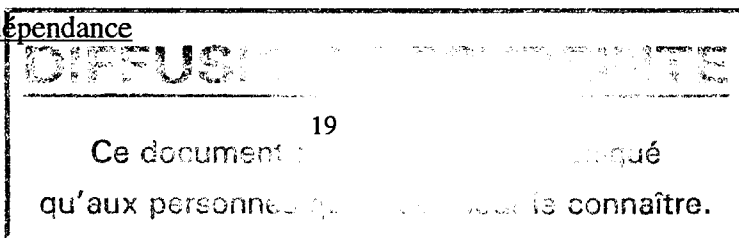
Une seconde conclusion découle de la précédente : il faut développer la veille technologique. Comme nous n'avons plus les budgets nécessaires pour étudier tous les domaines des applications militaires, il est absolument nécessaire de suivre de façon exhaustive tous les domaines que nous n'aurons pas choisi d'explorer précisément. La finalité de cette veille étant de détecter toute menace, toute avancée technologique ou toute technologie émergente qui nous aurait échappé auparavant. Ce dépistage doit être effectué le plus rapidement possible de façon à nous permettre éventuellement de combler notre retard. Les renseignements obtenus le seront dans des domaines les plus variés ( renseignements militaires, industriels, scientifiques, techniques et stratégiques ), et devront donc faire l'objet d'une synthèse. Celle-ci pourrait être de la responsabilité de la structure précédente.

### Effort sur la recherche

Dans les contextes budgétaire et géostratégique actuels, il n'est plus possible de développer et d'acquérir la totalité des matériels que les armées souhaiteraient posséder. En revanche, il faut être capable de développer et d'acquérir très rapidement tel ou tel outil militaire qui serait jugé indispensable en cas de changement géostratégique brutal.

Une conclusion s'impose : il nous faut renforcer et réorganiser notre système de recherche. Il importe en effet non de maintenir mais d'accroître l'effort de recherche pour parvenir jusqu'au stade de la réalisation de démonstrateurs afin de pouvoir analyser de manière approfondie leurs capacités techniques et opérationnelles et d'apprécier convenablement les coûts et les délais de développement , puis de production. Dans le domaine nucléaire en particulier, la simulation représente un outil primordial. Tout doit donc être mis en oeuvre pour acquérir rapidement un système de simulation nucléaire.

### Définir un niveau de dépendance



Nous devons définir le niveau de dépendance que notre pays juge acceptable vis à vis de pays étrangers. Il faut donc identifier les technologies dont nous souhaitons garder la maîtrise totale, celles dont nous acceptons un partenariat avec des alliés à définir ( Europe, UEO, OTAN, etc... ), et celles que nous acceptons d'acquérir dans le monde.

Plusieurs façons d'aborder le problème peuvent être envisagés selon que nous nous placerons du côté de l'industrie ou de la défense. D'un point de vue des industries de défense seront considérés comme critiques les technologies qui conditionnent leur avenir dans leurs composantes militaires d'abord, mais aussi dans leurs applications civiles de plus en plus vitales pour elles. Du point de vue de la défense, trois critères de sélection doivent être pris en compte:

- Quels seraient les délais de retour à une filière nationale d'une technologie abandonnée, en terme de production bien entendu ?
- Quel serait le coût relatif global du maintien des différentes filières ?
- A quelle catégorie, en terme de sensibilité au regard du risque de prolifération, appartient telle technologie ?

Un rapport d'un groupe de réflexion du Commissariat Général au Plan effectué dans ce cadre arrive aux conclusions suivantes :

\* Une priorité absolue doit être attribuée aux domaines technologiques pour lesquels on souhaite conserver une indépendance totale .Relativement peu nombreux il s'agit des domaines suivants :

- les armements nucléaires ,
- les matériaux thermostructuraux,
- le durcissement des composants électroniques ,
- les moteurs et les propergols pour les missiles stratégiques,
- les chaudières nucléaires ,
- la guerre électronique,
- la conception et l'intégration de systèmes complexes,
- les dispositifs micro-ondes.

\* Les secteurs industriels " construction aéronautique ", " missiles tactiques et engins sans pilote " et " missiles stratégiques et charges nucléaires " ont un certain caractère de pionnier; il faudra consentir une priorité à leur égard en matière d'effort technologique.

\* Dans la majorité des autres domaines intéressants les industries de Défense une autonomie européenne parait indispensable. Mais un effort considérable reste à faire pour créer au sein de l'Europe une coopération réellement efficace en matière de recherche et de technologie.

**DIFFUSION RESTREINTE**

Ce document est communiqué  
qu'aux personnes qualifiées pour le connaître.